



LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (C.E.B.)

Tél. +229 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax : +229 21 30 07 36 / 21 30 07 07

Cel. : +229 91 36 66 66 - E-mail : cepiscob@gmail.com

04 BP. 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

Communiqué final de la Conférence Episcopale du Bénin

Du 18 au 21 janvier 2022 s'est tenue la 65^{ème} Session Ordinaire Plénière de la Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) à son Siège sis à Cadjèhoun à Cotonou. D'entrée de jeu, les Evêques du Bénin ont béni Dieu pour la célébration à Noël du Mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, Mystère de l'amour infini de Dieu qui s'abaisse pour relever l'homme déchu. Et comme le soulignait le Pape François dans son homélie de la nuit de Noël 2021, « *Dieu ne chevauche pas dans la grandeur, mais descend dans la petitesse. La petitesse est la voie qu'il a choisie pour nous rejoindre, pour toucher notre cœur, pour nous sauver et nous ramener à ce qui compte.* » La Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) invite donc le peuple chrétien à imiter en toute circonstance la bonté et l'humilité de Dieu. Et à l'orée de cette nouvelle année 2022, elle formule à l'endroit des fils et filles du Bénin ses vœux de paix, de santé, de bonheur, de prospérité et surtout de croissance dans la connaissance de Dieu et l'amour du prochain.

Tout au long de leurs assises, les Evêques du Bénin ont accordé quelques audiences et examiné plusieurs questions d'intérêt commun.

- 1- Sur le plan strictement ecclésial, la Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) a rendu grâce à Dieu **pour la célébration fervente et joyeuse du 18 au 20 novembre 2021 à Ouidah du jubilé des 160 ans d'évangélisation continue du Bénin par la Société des Missions Africaines et des 10 ans** de publication de l'Exhortation Apostolique post-synodale *Africae Munus* par le Pape Benoît XVI. Elle souhaite vivement que cette célébration porte beaucoup de fruits et que les dix engagements (cf. *La Croix du Bénin*, n°1635, page 7 du 26 novembre 2021) pris à cette occasion soient réellement vécus par chaque fidèle pour bâtir ensemble une Eglise-famille de Dieu plus synodale et plus missionnaire.

- 2- Les Evêques du Bénin ont rappelé l'entrée en vigueur à partir du dimanche 28 novembre 2021, 1^{er} dimanche de l'Avent, de **la nouvelle traduction du Missel romain pour l'espace francophone**. Toutefois au niveau de l'Eglise catholique au Bénin, la nouvelle traduction intégrera les célébrations liturgiques, à partir du dimanche 06 mars 2022, 1^{er} dimanche de carême. A cet effet, les Evêques du Bénin invitent les pasteurs à divers niveaux à bien former les fidèles pour une appropriation optimale de ladite traduction avant cette échéance.
- 3- La Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) invite les fidèles catholiques à **redécouvrir le rôle central de la Parole de Dieu dans la vie chrétienne** à l'occasion de la Journée de la Parole de Dieu prévue pour le dimanche 23 janvier 2022, troisième dimanche du Temps Ordinaire autour du thème : « *En tenant ferme la parole de vie* » (Ph 2,16). Elle les encourage avec insistance à lire et à méditer quotidiennement quelques versets de la Bible pour vivre l'expérience de la proximité de Dieu qui guide les pas de l'homme et de la femme à l'écoute de sa Parole.
- 4- L'année 2022 marque **le centenaire de la naissance de son Eminence Cardinal Bernardin Gantin**, de lumineuse mémoire. A cet effet, les Evêques du Bénin invitent le peuple chrétien à prier pour le repos de son âme et à participer aux différentes manifestations destinées à faire mémoire de cette grande figure d'Eglise.
- 5- La Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) félicite le Père Nathanaël Soédé, Aumônier national du Mouvement Catholique des Cadres et Personnalités Politiques (M.C.C.P.P.) **pour la célébration de ses noces d'émeraude sacerdotales prévue pour le samedi 29 janvier 2022** à la paroisse saint Michel de Comé. Elle implore sur l'heureux jubilaire l'abondance des grâces divines pour un ministère sacerdotal toujours plus fécond au service de l'Eglise.
- 6- Sur le plan social, les Evêques du Bénin sont préoccupés **par la flambée des prix sur les marchés intérieurs** qui a réduit considérablement le pouvoir d'achat de certaines couches de notre population. Ils encouragent le Gouvernement à prendre les mesures sociales nécessaires pour soulager les populations surtout les couches sociales les plus défavorisées.

